



## **POLITIQUE D'UTILISATION DES POSTES INFORMATIQUES**

Le Service de la bibliothèque met à votre disposition des postes informatiques destinés à des **fins d'étude, d'enseignement ou de recherche** qui s'inscrivent dans la mission de l'ÉTS.

Il est strictement défendu d'utiliser les appareils à des fins illégales, commerciales ou pour d'autres utilisations jugées inappropriées.

Les **jeux vidéo** sont interdits.

Vous êtes tenus de ne pas nuire au bon fonctionnement des appareils en installant des programmes ou en modifiant la configuration des fureteurs ou des autres logiciels installés.

Une personne qui contrevient d'une manière ou d'une autre à l'une des dispositions de cette politique perdra son privilège d'utiliser les postes informatiques de la bibliothèque.

Merci de votre collaboration.

La Direction

*Service de la bibliothèque*

24 novembre 2009